



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE,
DE L'ÉNERGIE, DU CLIMAT
ET DE LA PRÉVENTION
DES RISQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Synthèse des observations du public

Projet d'arrêté relatif aux meilleures techniques disponibles applicables aux installations du secteur de la chimie relevant du régime de l'autorisation au titre de l'une au moins des rubriques suivantes de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement : 3410 à 3460, ou 3710 lorsque la charge polluante principale provient d'une ou plusieurs installations relevant de l'une au moins des rubriques 3410 à 3460.

Une consultation du public a été menée par voie électronique sur le site Internet du ministère en charge de l'environnement du 18/09/2024 au 08/10/2024 inclus sur le projet de texte susmentionné.

Le public pouvait déposer ses commentaires et avis en suivant le lien suivant :

<https://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/le-controle-des-emissions-provenant-d-a3068.html>

Nombre et nature des observations reçues :

Deux contributions ont été déposées sur le site de la consultation.

Sur ces deux contributions :

- la première n'est pas en lien avec le projet de texte soumis à la consultation ;
- la seconde constate l'absence de traitement spécifique pour un procédé de production chimique (fabrication de viscose destiné à la production d'éponges).

Synthèse des modifications demandées :

Ces contributions ne comportent pas de demande de modification du projet de texte.

Fait à la défense, le 09/10/2024